

UTILISATION DE LA DÉBROUSSAILLEUSE EN SÉCURITÉ

FORMATION COURTE NON CERTIFIANTE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Campus Terres de l'Aube
Apprendre selon sa nature

L'orientation actuelle vers des techniques de gestion différenciée, associée à la réduction, voir l'arrêt des produits phytosanitaire entraînent aujourd'hui une utilisation accrue du débroussaillage.

L'utilisation en sécurité de la débroussailleuse et la maîtrise des techniques de débroussaillage constituent une montée en compétence nécessaire pour les nouveaux salariés du secteur paysage paysage.

C'EST QUOI ?

Objectifs pédagogiques évaluables :

- Identifier les différents types de débroussailleuses, leurs caractéristiques et leurs conditions d'utilisation.
- Identifier les risques professionnels liés au débroussaillage et mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées.
- Vérifier, préparer et utiliser une débroussailleuse dans le respect des règles de sécurité.
- Analyser le chantier et organiser son intervention en appliquant les règles de sécurité individuelle et collective.
- Adopter des méthodes de travail, gestes et postures adaptés à l'utilisation de la débroussailleuse.
- Réaliser l'entretien courant du matériel et identifier les anomalies nécessitant une intervention spécifique

• Modes de validation :

Formation non certifiante. Délivrance à l'issue, d'une attestation de suivi et de compétences acquises

Durée et lieu :

Durée : Une session de 1 jour (7 h). Une programmation à la demande, pour un groupe constitué, pourra être étudiée. Contactez le Centre pour connaître les dates des prochaines sessions.

Lieu de réalisation : sites du Campus Terres de l'Aube.

Rythme de la formation & alternance :

Sans objet

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel.
Apports théoriques
Mises en situation professionnelles : réalisations pratiques en individuel
Accompagnement individualisé : observation des pratiques, conseils et corrections du formateur
Analyse et résolution de problèmes : identification des difficultés rencontrées et recherche de solutions
Autocontrôle : vérification par l'apprenant de la conformité de son travail à l'aide de critères définis.

POUR QUI ?

Public ciblé :

Salariés d'entreprises, agents de collectivités

Prérequis & conditions d'inscription :

Être majeur, pas de prérequis spécifique

Débouchés

Sans objet

Suite de parcours & débouchés

Sans objet

Campus Terres de l'Aube
Apprendre selon sa nature

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !

QUEL CONTENU ?

Programme de la formation :

En salle (1 heure) :

- Les différents types de débroussailleuses
- Mise en œuvre des éléments de sécurité (EPI, méthodes d'organisation et de travail…)
- Identification des risques professionnels liés à l'activité

Pratique sur le terrain (5 heures):

- Connaissance de la débroussailleuse : sécurité, fonctionnement
- Analyse du chantier
- Organisation du travail en équipe (règles de sécurité) et mise en pratique (gestes et postures, méthodes)

En atelier et sur le terrain (1 heure):

- Réaliser l'entretien du matériel utilisé

Méthodes et accompagnement pédagogiques mobilisés :

Alternance de cours et travaux dirigés en salle, travaux pratiques, chantiers pédagogiques.

Modalités d'adaptation du parcours :

Possible dans le cadre de l'organisation définie, selon les indications du bulletin d'inscription.

Modalités d'évaluation des objectifs :

Positionnement à l'entrée en formation : autoévaluation des acquis lors du tour de table.
Modalité d'évaluation des acquis : autoévaluation et feedback en cours et fin de formation. Tour de table.

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !

BON À SAVOIR

Modalité d'évaluation de l'action :
La satisfaction de l'apprenant fait l'objet d'une évaluation.

Indicateurs de satisfaction :
- Nouvelle formation, pas d'antériorité

Tarif :
Frais pédagogiques: 180 € net de taxe.

Modes de financements :
Le coût de la formation peut être pris en charge par l'employeur et/ou par un Opérateur de Compétences.
Cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).

Rémunérations :
La rémunération reste à la charge de l'employeur.

+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

CFPC de l'Aube
Route de Viélaines
10120 SAINT-POUANGE
Tél. : 03.25.41.64.00
cfppa.st-pouange@educagri.fr
www.campusterresdelaube.fr

Campus Terres de l'Aube
Apprendre selon sa nature

Modalités de sélection :
Sans objet

Délai d'accès : Cette formation ouvrira à partir de 6 inscrits confirmés 15 jours avant le premier jour de la session.

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :
Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, le CFPPA de l'Aube soutient le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est à votre écoute pour analyser vos besoins, adapter et accompagner votre parcours de formation :
Linda CUYPERS - 03 25 41 64 00 - cfa.aube@educagri.fr

formation.grandest.fr